Image not found or type unknown

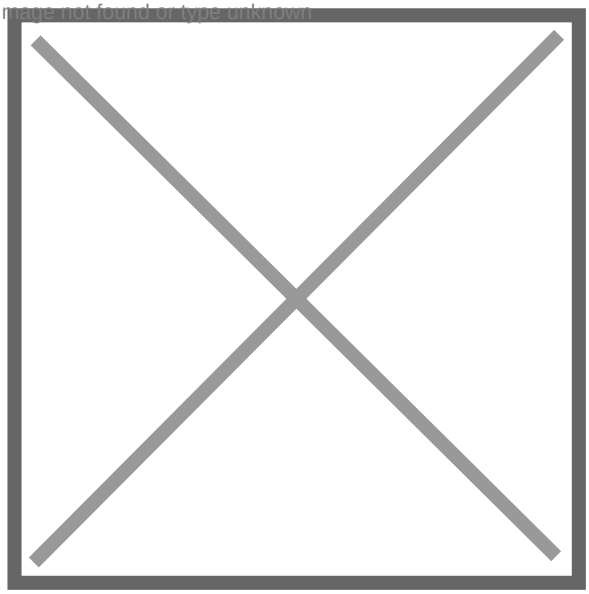

Copropriete et division en volume

Par **SJ19**, le **03/04/2010** à **11:29**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un bien en copropriété(aux termes de mon titre d'acquisition). Toutefois, sur le terrain cet ensemble ne dispose d'aucune partie commune (locaux imbriqués: le garage de mon voisin s'étendant sous ma propriété). Je souhaite diviser mon bien, dois-je par la même procéder à une régularisation par le biais d'une division en volume? D'avance merci.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés